



## AVIS PUBLIC

### Offre de paiement comptant sur règlements d'emprunt (Refinancement)

Aux propriétaires inscrits au rôle d'évaluation en regard d'un immeuble assujéti au paiement d'une taxe d'amélioration locale imposée en vertu des règlements indiqués ci-après.

Prenez avis que conformément aux dispositions énoncées dans chacun de ces règlements, il est loisible à tout propriétaire de payer le plein montant de la quote-part des coûts réels afférente à son immeuble avant la date de réémission du financement prévue le 22 mars 2021.

Rues affectées	N <sup>os</sup> civiques		Descriptions	N <sup>os</sup> règlements
	De	À		
De l'Îlot-du-Coteau	1	11	Pavage et bordures	957
Du Ruisseau	2	84	Pavage 2 <sup>e</sup> couche	940
De Touraine	10	119	Pavage 2 <sup>e</sup> couche	851(1)
D'Île-de-France	200	344	Pavage 2 <sup>e</sup> couche	851(1)
De Picardie	200	217	Pavage 2 <sup>e</sup> couche	851(1)
De Normandie	200	260	Pavage 2 <sup>e</sup> couche	851(1)
Des Brises	8	40	Pavage 2 <sup>e</sup> couche	852(1)
Des Fromagers	3	55	Pavage 2 <sup>e</sup> couche	853(1)
Du Ruisseau	31	48	Pavage 2 <sup>e</sup> couche	854(1)
Eusèbe-Petit	21	64	Pavage 2 <sup>e</sup> couche	855(1)
Barsalou	1	80	Pavage 2 <sup>e</sup> couche	856(1)
Rang des Vingt	286	294	Infrastructures	873
Sir-Wilfrid-Laurier	283	285	Infrastructures	873
Du Millénaire	2501	2507	Infrastructures	873
Des Cèdres	14	67	Pavage et bordures	875
Des Érables	20	40	Pavage et bordures	875
Du Méandre	1	13	Pavage et bordures	876
De la Rive	2	59	Pavage et bordures	876
De Flandre	110	176	Pavage et bordures	877
D'Artois	130	156	Pavage et bordures	877

#### Procédure :

Les propriétaires apparaissant au rôle d'évaluation et concernés par un ou plusieurs de ces règlements d'emprunt ont reçu par courrier, dans la semaine du 6 décembre 2020, un feuillet indiquant le montant représentant leur part du coût des travaux municipaux décrétés par ces règlements.

**Il vous est possible d'acquitter ou non ces sommes :** Advenant le cas où vous choisissez de les acquitter, les taxes d'améliorations locales relatives au règlement vous concernant seraient alors retirées de votre compte de taxes annuelles.

Le paiement doit se faire par carte débit ou par chèque, libellé à l'ordre de la Ville de Saint-Basile-le-Grand et la date limite de réception des paiements est le **15 janvier 2021**.

Les gens désirant payer par carte débit doivent préalablement prendre rendez-vous en communiquant au 450-461-8000 poste 8204.

Si de plus amples informations vous étaient nécessaires, nous vous prions de communiquer avec le Service des finances au 450 461-8000, poste 8200.

Saint-Basile-le-Grand  
Le 14 décembre 2020

Normand Lalande, OMA  
Trésorier

**Publication :** Le lundi 14 décembre 2020 / Babillard à la mairie et sur le site Web de la Ville.

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée certifie sous mon serment d'office que, le 14 décembre 2020, j'ai affiché au babillard de la mairie au 204, rue Principale, une copie de cet avis que j'ai fait paraître sur le site Web de la Ville.

ET J'AI SIGNÉ, le 15 décembre 2020.

Marie-Christine Lefebvre, avocate, OMA  
Greffière